

LA GAZETTE D'AUTHEVERNES

N° 39
Décembre 2018

PLU adopté
page 4

Fibre optique
page 6

Manifestations
page 12

La vie des ASSOC
page 16

Mairie ouverte le lundi de 17 à 19h, jeudi de 15h30 à 17h30 et samedi de 9h à 10h
Toutes les infos et l'actualité sur www.authevernes.fr



Voici la 39ème édition du magazine annuel de la commune.

Ce magazine ambitionne simplement d'informer les 400 habitants de notre village de ce qui a été réalisé de notable dans l'intérêt général lors des 12 derniers mois et tenter de se projeter dans les améliorations possibles en 2019.

Cette année chacun a pu voir la poursuite des travaux d'enfouissement des lignes aériennes, la modernisation de lampadaires anciens ou isolés.

Les manifestations culturelles ont été amplifiées, musicales avec le concert de jazz produit dans le cadre du Festival du Vexin, le théâtre avec la Compagnie du (*silence*), une exposition de photographies d'Authevernes par des Authevernois et un grand concert gratuit de musique classique romantique.

Activités que je qualifie d'honorables eu égard aux budgets consacrés et au gel de l'imposition locale depuis 15 ans. Aucune augmentation du taux d'imposition durant si longtemps est le résultat d'une gestion maîtrisée au quotidien.

Cette année a (enfin) vu son Plan Local d'Urbanisme approuvé par les conseillers municipaux avec comme lignes directrices la préservation du patrimoine historique ou ancien, un élargissement et une protection pérenne des zones agricoles, une recherche d'homogénéisation du paysage architectural, une limitation des activités potentiellement bruyantes, une mise en valeur commerciale d'une ancienne friche agricole et le soutien au comblement des « dents creuses ».

Enfin, la fibre optique est arrivée dans le village et nous sommes le second territoire du département à en bénéficier après Pont-Audemer et avant toutes les villes de l'Eure.

Cette nouvelle technologie rend Authevernes encore plus attractif et valorise le foncier.

2018 c'est aussi l'emménagement de nouveaux authevernois.

C'est un plaisir de les accueillir.

Qu'ils soient les bienvenus.

En 2019 je proposerai aux conseillers municipaux d'en finir avec l'effacement des lignes aériennes, de poursuivre les travaux de voirie, d'apporter de nouveaux services pour l'aide au maintien au domicile de nos aînés.

Si l'Etat nous suit, le changement complet des vitraux pourrait être engagé et, sur le moyen terme une meilleure protection des habitants via une vidéo-protection.

Tels sont les axes de développement et d'investissement qui seront proposés pour une amélioration quotidienne de la qualité de la vie à Authevernes.

Mais pour qu'il y ait un accroissement de la qualité de vie, il faut aussi une participation citoyenne à la vie de la commune réduisant la posture de simple consommateur de services.

Des projets pour rendre le village encore plus agréable ne manquent pas et pour l'instant, et nous réalisons pratiquement tous les travaux sur fonds propres. L'amélioration du cadre de vie est ma seule ambition et la seule politique poursuivie par vos élus.

Passez tous de belles fêtes de fin d'année

Bonne lecture à tous

*Le Maire
James Blouin*





Le supposé Blues des élus

Les élus investis de nos petites communes œuvrent tous pour le bien public et l'intérêt général.

Les médias, télévisions, radios, magazines, parlent beaucoup de démissions ou défections de maires en France depuis 2014.

Quelques démissions d'élus ont eu lieu dans notre canton et certains estiment aujourd'hui compliqué d'arriver au bout du mandat.

Je vois, au titre de mes fonctions au Bureau de l'Association des Maires et Élus de l'Eure, des maires en premier mandat se déclarer déçus ou d'autres plus anciens être désabusés du manque de moyens des collectivités, de la réduction des pouvoirs liés aux intercommunalités et du déficit de communication. Beaucoup invoquent la dégradation des conditions d'exercice, la difficulté à répondre systématiquement positivement aux sollicitations des administrés ou plus simplement appliquer le programme qu'ils portaient. Les journalistes mentionnent aussi un manque de considération générale, une susceptibilité ou agressivité plus prononcée d'administrés voire une amertume quand des actions ne rencontrent pas le public espéré.

Au niveau des associations aussi il y a un désenchantement général avec les mêmes difficultés à fédérer et à animer.

J'observe également, par manque de temps ou d'intérêt, l'absence chronique de maires ou maires adjoints dans des réunions ou commissions de l'intercommunalité, bien qu'ils aient mandat de représentation de la population et indemnités forfaitaires en compensation.

J'ai été questionné au hasard de rencontres par des authevernois. Ce « blues » des maires est à mon avis fondé et je partage certaines de ces idées.

En tant que maire, avec quelques activités périphériques chronophages et à responsabilité dont la commune a bien bénéficié des effets, je ne suis pas dans cette ligne de conduite et n'ai pas été atteint par ce syndrome.

Le Maire



Les orientations 2019

La réfection du revêtement rue du Bois Moulin est inscrite à la liste des travaux voire de la Communauté de Communes.

Les vitraux de l'église sont en très mauvais état et, avec le devis de remplacement fourni par un maître verrier, la commune doit rechercher des financements externes avant de valider l'investissement.

La pose de fibre optique dans la commune facilite la réalisation d'une éventuelle vidéo-protection. Une demande d'avis technique a été demandée au commandement de la Gendarmerie à Evreux. N'étant pas « quartier sensible » ni aux abords d'un établissement scolaire, les aides et subventions sont peu envisageables.

La reconduction de manifestations culturelles sera proposée.

Les conseillers municipaux en délibéreront pour établir le prochain budget.

Les derniers travaux d'enfouissement des lignes aériennes rue du Jeu de Battoir et rue de la Garenne ont été demandés au SIEGE 27. Des travaux plus urgents étant à réaliser dans les communes du territoire notre programmation est repoussée à 2020.

Bulletin Municipal de la Commune d'Authevernes
Place de la Mairie 27420 Authevernes

Tel: 02 32 55 61 31 Mairie.authevernes@wanadoo.fr ou mairie@authevernes.fr
Vous pouvez également liker notre page Facebook pour suivre l'actualité du village

Magazine téléchargeable en pdf sur le site authevernes.fr

Plan Local d'Urbanisme

Un Plan Local d'Urbanisme a été décidé par la délibération du 16 juin 2014. L'étude a été confiée après appel d'offres au cabinet AUDDICE.

Un diagnostic territorial, un état initial de l'environnement et la définition des enjeux furent le préalable au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ainsi qu'au projet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ils ont été établis après de nombreuses réunions avec les « Personnes Publiques Associées » (PPA) c'est-à-dire l'Etat au travers de la DDTM, Monuments Historiques, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce, Communauté de Communes pour la partie zone d'activités et le maire et les élus.

Il s'en est suivi un débat et une approbation en conseil municipal le 25 septembre 2017

Le chantier s'est poursuivi avec la rédaction du règlement, graphique et annexes.

Le PLU a été arrêté en Conseil Municipal le 10 septembre 2018.

Il est maintenant soumis à l'avis des PPA et de la CDPE-NAF, (com. dép. des espaces naturels, agricoles et forestiers) et au Commissaire Enquêteur qui sera nommé pour être en charge de l'enquête publique.

Tous les documents ayant traités à l'élaboration du PLU ont été disponibles à la consultation publique aux heures d'ouverture de la mairie avec un cahier permettant de donner son avis.

Les points clefs des choix des Conseillers Municipaux:

AXE 1: Maintenir le caractère de la commune

- Permettre le maintien de l'identité d'un village rural
- Préserver les éléments paysagers et patrimoniaux qui participent à la mémoire des lieux

AXE 2: Définir une politique de l'habitat

- Poursuivre la croissance démographique pour renouveler la population
- Structurer l'organisation du territoire pour éviter son mitage (ne pas utiliser de terres agricoles)

AXE 3: Accompagner cette politique par une offre plus globale

- Penser la vocation touristique à l'échelle du grand territoire
- Maintenir l'activité économique du territoire
- Prendre en compte les besoins en matière de mobilité et de stationnement.

AXE 4: Préserver l'environnement

- Préserver les grands milieux naturels, leur fonctionnalité et leur continuité écologique
- Agir sur la préservation du petit patrimoine naturel
- Protéger les personnes et les biens

Rappel urbanisme:

Les modifications de couleur des façades lors de ravalements, les modifications de clôture, de mur ou rehaussement de mur, de grille ou portail (coloris, matériaux, hauteurs) doivent obligatoirement faire l'objet d'une Demande Préalable de travaux. Les portails doivent avoir un recul de 5M de la voie publique.

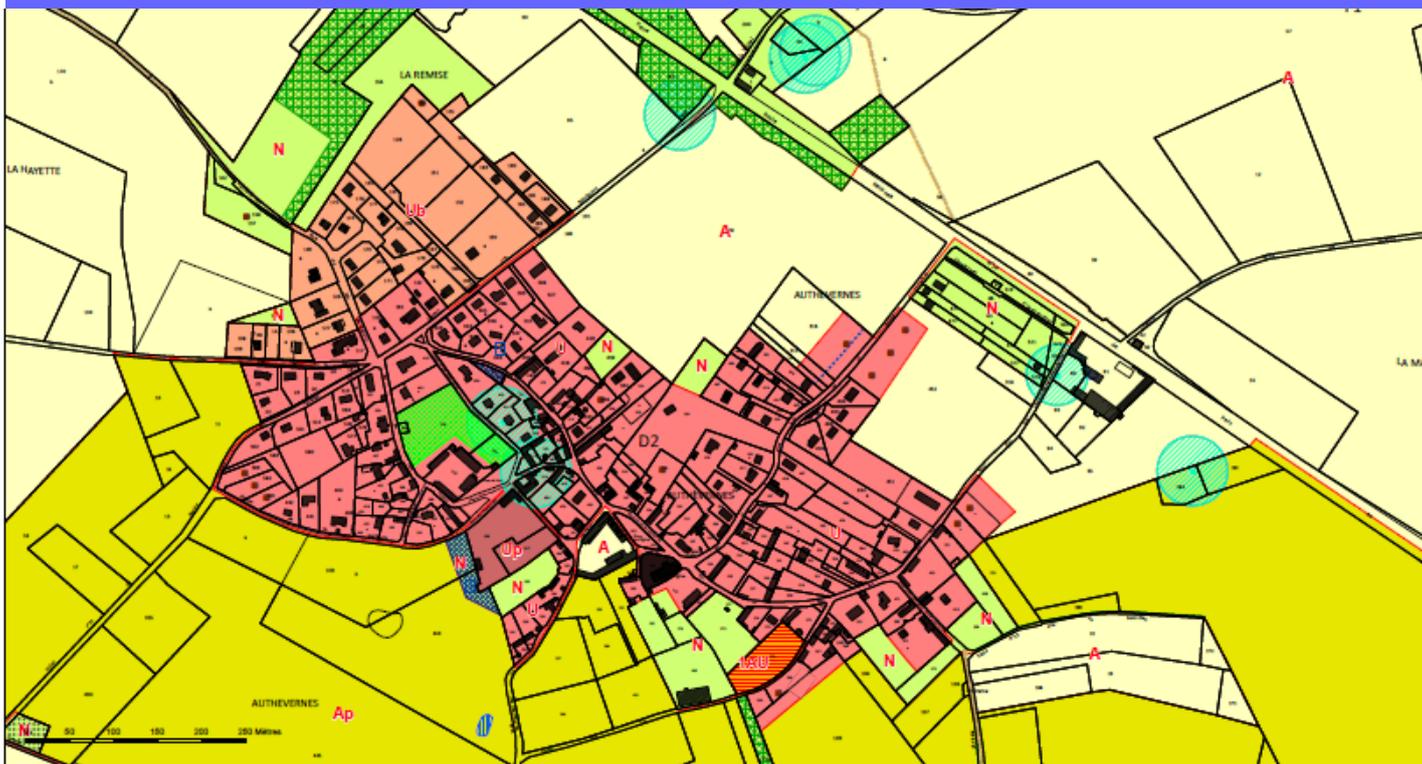
Ces travaux ne pourront être réalisés qu'après accord. Les murs en parpaing brut donnant sur la voie publique doivent également être enduits et peints. Les coloris « ton pierre » peuvent être utilisés sans accord préalable.

Les rénovations ne modifiant pas l'aspect et les remises en état à l'identique n'ont besoin d'aucune demande particulière.

En effet les changements d'aspect modifient les différents actes d'urbanisme délivrés au fil du temps et doivent obligatoirement passer, après avis consultatif du maire, par un accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

M. le Maire a reçu mandat du CM pour porter en justice les infractions constatées ou pour non respect de l'autorisation donnée.

DU COTÉ DE CHEZ NOUS



Zones U: zone urbaine subdivisée en Ub correspondant à une zone éloignée du Fort avec un règlement d'urbanisme particulier, zone Ua correspondant à une zone à vocation d'activité, le long de la rd6014, proche de la jardinerie et une zone Up, zone protégée du Fort.

Zones A: zones Agricoles subdivisées en Ap, Agricole protégé où aucune construction, même à caractère

agricole, ne peut être édifîée, et zones A, secteur agricole avec possibilité de constructions à vocation agricole.

Zone N: Zones Naturelles et forestières. La zone N est une zone de préservation du patrimoine environnemental et paysager communal.



LE TRÈS HAUT DÉBIT ARRIVE CHEZ VOUS!



Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la CCVN se poursuit et le calendrier est respecté.

Eure Normandie Numérique réceptionne et met en commercialisation progressivement son réseau.

Notre « Point de Mutualisation » situé à Vesly concerne la distribution sur Guerny, Vesly, Authevernes. Les rues du Relais et Saint Denis aux Thilliers seront commercialisées après levée des réserves.

Pour Authevernes, les habitants de la rue du Bois Moulin devront patienter le temps qu'Orange connecte ses abonnés après les travaux d'enfouissements de l'été. *(date promise par Orange pour semaine 49)*

Eure Numérique ne pourra passer la fibre qu'un mois après l'intervention des sous traitants d'Orange.

UN PROJET AMBITIEUX



La mise en œuvre du Très Haut Débit sur le département de l'Eure est un projet ambitieux actuellement mené sur le territoire. D'ici 2025, au plus tard, le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique apportera la fibre optique dans l'ensemble des foyers et entreprises du territoire. Altitude Infrastructure l'accompagne dans cette aventure.

LA TECHNOLOGIE D'AVENIR



La fibre optique est un mince fil de verre transportant des données informatiques à la vitesse de la lumière. Elle permet d'offrir des débits beaucoup plus importants que l'ADSL.

LA FIBRE OPTIQUE

LA TECHNOLOGIE QUI VOUS CHANGE LA VIE



Plus aucune contrainte de débit ...



pour connecter tous vos équipements en simultanée...



et bénéficier pleinement de tous vos services (Téléphonie, TV HD, Téléchargements quasi instantanés)...



à des tarifs comparables à l'ADSL

Ne pas jeter sur la voie publique.

100 % du territoire eurois
connecté en 2025



www.eureka-thd.fr



contact@eureka-thd.fr



08 05 76 27 27



@eurekaTHD



DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie



Plan France
Très Haut Débit



DU COTÉ DE CHEZ NOUS

Un calendrier maîtrisé

Le déploiement de la fibre (190 millions d'Euros pour couvrir le département) se réalise selon les plans validés par les Présidents de Communautés de Communes avant les fusions de janvier 2017 et notamment les priorités retenues pour l'ex-CC Gisors-Epte-Lévrrière.

Nos 3 communes (630 prises), bénéficient de ce nouveau service qui doit conforter le télétravail et satisfaire tous les besoins numériques, notamment le télétravail, pour un coût moins élevé pour les particuliers. Nous sommes parmi les toutes premières communes de l'Eure, après Pont-Audemer, à bénéficier de cette technologie.

Phase connexion

Dans la pratique chaque foyer pourra contacter la société **Euréka** (entreprise retenue par Eure Normandie Numérique pour commercialiser son réseau) ou un opérateur pour s'abonner à un fournisseur d'accès internet associé.



Le point de mutualisation installé à Vesly a été réceptionné le 12 octobre par Mme.Lefèvre, maire, Nicolas Lecoq chef de projet et James Blouin 1er VP d'Eure Normandie Numérique

Euréka ou l'opérateur que vous aurez choisi aura en charge l'installation de la fibre dans votre maison et, en passant par le chemin actuel de votre fil téléphonique, vous raccordera à la chambre technique la plus proche de chez vous, 100 Mètres maximum. Eure Normandie Numérique reste propriétaire de tout son réseau, comme Orange reste propriétaire des câbles cuivre actuellement en service dans vos habitations.

Les bouquets de services qui sont proposés regroupent accès internet, messagerie, téléphonie (sans changer de numéro), télévision 4K, téléphonie mobile pour certains, Canal+.... La comparaison des offres est nécessaire.

Le coût d'installation, payable une seule fois, est de 60€ et les frais de mise en service de l'ordre de 50 € mais certains FAI font de la gratuité une offre promotionnelle. **Les abonnements et la box sont souvent moins onéreux que votre abonnement mensuel ADSL actuel d'un opérateur national.**

La mise en service du service sera le 5 décembre mais vous pouvez dès maintenant directement contacter les opérateurs pour vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès internet « alternatif ». Un dépliant a été remis dans les boîtes aux lettres pour informations complémentaires.

Tous les « majors » de l'accès Internet n'ont pour l'instant pas souhaité s'inscrire dans cette logique de déploiement. Orange ne souhaite pas pour l'instant s'associer au Réseau d'Initiative Public développé par le département et les collectivités de l'Eure. Cela ne signifie pas que les politiques commerciales resteront figées. SFR, Free, Bouygues ont manifesté leur intérêt et installeront leurs propres équipements techniques à leur rythme pour être présents fin 2019 ou 2020.

Contactez d'abord www.eureka-thd.fr pour tout complément d'information sur les raccordements

EURE
Normandie
NUMÉRIQUE

EUREKA@
Le réseau Très Haut Débit de l'Eure

**LE TRÈS HAUT DÉBIT PAR LA FIBRE OPTIQUE,
CONTACTEZ LES FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET DE NOTRE RÉSEAU**

comcable
la fibre et plus encore

WWW.COMCABLE.FR
09 69 36 01 20

LA FIBRE
Coriolis
AVEC LES OFFRES CANAL

WWW.CORIOLIS.COM
09 70 71 55 55

K-net

WWW.K-NET.FR
09 72 35 03 50

.nordnet.

WWW.NORDNET.COM
34 20

VIDEOFUTUR

WWW.VIDEOFUTUR.FR
01 86 56 56 56

ozone
créateur de connexions pour tous

WWW.OZONE.NET
09 73 01 10 00

WiBox
La fibre là où vous ne l'attendiez pas !

WWW.WIBOX.FR
09 87 87 00 00

- ✓ 7 fournisseurs d'accès internet disponibles
- ✓ une offre adaptée à vos besoins
- ✓ tous les avantages de la fibre optique à votre domicile

Viabilité hivernale

La viabilité hivernale et les astreintes voiries ont débuté le 15 novembre et se termineront le 15 mars. Les routes départementales et la plus grande partie des routes communales seront déneigées de jour comme de nuit avec chasse neige et salage.

Les équipes du département dégageront les RD classées axes principaux, l'équipe de la communauté de communes les voies de liaison en convention avec des agriculteurs à qui la CC a confié des lames, pour les voiries urbaines principalement.

Les routes prioritaires sont les routes empruntées par le transport scolaire. Certaines routes secondaires ne seront pas traitées, comme les années précédentes. Il n'y a aucun changement dans les pratiques.

Des panneaux indiquent les tronçons non traités. Les automobilistes prennent leur responsabilité en les empruntant.

RAPPEL: Le stationnement dans les rues est strictement interdit lors d' « alertes ORANGE pour risque de neige » de Météo France.

Les engins de déneigement ou de salage ne sauraient être tenus responsable en cas de dommages sur carrosseries..

Village et Maisons fleuries

Le 3 décembre ont été remis à Evreux les prix des villages fleuris. Nous conservons cette année encore notre 2ème fleur. M. le Maire accompagné d'Hervé Danjou et Nicolas Boisset s'y sont rendus pour recevoir le prix.

Comme chaque année le jury départemental, composé cette année de nouveaux jurés, a visité notre commune fin juin puis début juillet pour être lauréat du prix d'honneur. Cela vient reconnaître et récompenser le travail réalisé par une partie de l'équipe municipale, élus et employé.

Au titre des maisons fleuries le jury est passé le 7 juillet et les prix ont été décernés le 30 novembre.

Palmarès 2018

Catégorie jardin visible de la rue

1er prix: Famille HERAULT
2ème prix: Famille PELLESCI
3ème prix: Famille RASSE

Catégorie Bordures et fenêtres

1er prix: Marc VERLIEFDE
2ème prix: Famille SENAY
3ème prix : Famille BUREL

Catégorie Fenêtres et Facades

1er prix: Famille LE HIR
2ème prix: Famille FROUSLIN
3ème prix : Famille VISBECQ-DUBUISSON

Prix d'encouragement

Famille MARCHAND

Les élus ont visité le centre d'appel départemental « 17 »

Tous les appels du 17 aboutissent à une salle de commandement à Evreux où 3 à 4 gendarmes traitent des centaines d'appels quotidiens. Numéro de l'appelant, parfois son nom et adresse apparaissent, ainsi que la zone géographique et les effectifs en patrouille figurent sur les écrans de contrôle pour engager au plus vite les forces de sécurité.



MM Fondrille (Neaufles), Blouin, Major commandant la cellule, Le Hir, Chantréle (Vatimesnil), Major Renault COB Gisors, Dubuisson et élu des Thilliers

Centenaire de l'armistice de 1918



La commémoration annuelle de l'armistice

a permis de rendre hommage aux soldats authevennois morts aux combats.

Une gerbe a été remise au monuments aux morts conjointement par M. le maire et le jeune Léon Mazuel.

Ces bi-nationaux furent le symbole de l'effort franco-américano-britannique durant les combats et constitua le passage de mémoire vers la jeune génération.

Une toile allégorique rappelant les tranchées et les poilus réalisée par l'association Croc'ours, décorait le monument.

Précédée de la sonnerie du « cessez le feu » et du carillonnement des cloches, la cérémonie s'est poursuivie au cimetière où 5 soldats ont été honorés dont Lucien Débonnaire, mort aux combats. La sonnerie aux morts a clôturé la commémoration.



Un nouvel agent communal

Nicolas BOISSET a été recruté par la commune à temps complet. Il a intégré le personnel communal à la suite du départ de David Coët en juillet qui est maintenant au service voirie de la CC du Vexin Normand.

Il avait déjà, l'hiver dernier, remplacé David en arrêt de travail durant 2 mois. Nicolas a la même fiche de poste que David et a à sa charge l'entretien des espaces verts et tous les travaux divers de maintenance, tant en extérieur qu'en intérieur.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



DU COTÉ DE CHEZ NOUS



À domicile ou en extérieur,
nos solutions pour
votre sécurité



Téléassistance

Personne ne peut exclure l'éventualité d'avoir un malaise ou de tomber chez soi.

Pour peut être un certain nombre de nos voisins, vivant seul, qui se sentent un peu moins agiles qu'il y a 10 ans, pour qui trébucher puis tomber serait très compliqué surtout quand on est seul, peuvent être aidés ou secourus dans les meilleures conditions possibles.

La téléassistance de l'association Présence Verte permet de palier à l'inconvénient de la solitude dans ces cas d'urgence.

Il suffit d'avoir un téléphone. Présence verte installe un coffret relié à votre téléphone et la personne s'équipe d'un bracelet ou d'un pendentif.

Lors d'une chute ou d'un malaise il suffit d'appuyer sur le bracelet ou tirer sur le pendentif pour que le service assistance vous contacte et dialogue automatiquement avec vous grâce au puissant haut parleur et au micro sensible installés dans le coffret.

Un appel à un voisin ou familial désigné et consentant, puis aux services de secours permettra de sortir de ce mauvais pas.

Le tarif du service de base est de 24 € mensuel. La commune d'Authevernes a souscrit un contrat avec cette association baissant le cout de 2 €. La commune prend ensuite en charge pour chaque sociétaire 10€ mensuels.

Le reste à charge pour l'abonné est donc au maximum de 12€ sur lesquels peuvent se déduire les éventuelles prises en charge complémentaires des mutuelles ou associations d'anciens combattants pouvant ramener à 1€ le reste à charge de l'abonné.

Tous les informations complémentaires peuvent être obtenues en mairie ou au 02 32 23 42 90, agence de l'Eure à Evreux.

Dans le cadre de l'aide au maintien à domicile, la communauté de communes du Vexin Normand propose le portage des repas en liaison froide. De très nombreux menus ou combinaisons de plats sont possibles avec livraison quotidienne. S'adresser au 02 32 27 83 13 et demander Agnès.

Sur le plan de la mobilité, des accompagnants bénévoles peuvent procurer une aide via l'association « Trait d'Union » basée à Etrépagny. Contacter la Maison de Service au Public (MSAP) au 02 32 27 41 87

Des produits chimiques sous contrôle !?

En portant un simple regard citoyen il apparaît comme un déni de ne pas reconnaître que les très nombreux produits chimiques utilisés pour améliorer les rendements agricoles n'améliorent pas la santé de ceux qui s'en nourrissent en bout de chaîne. Un grand débat sur l'utilisation des herbicides à base de glyphosate oppose producteurs et consommateurs et même producteurs entre eux.



Dans la nuit du 14 au 15 septembre à l'Assemblée Nationale, les députés se sont prononcés par 42 voix contre 35 contre un amendement visant à supprimer rapidement l'utilisation de certains produits herbicides. Les députés ont donc accepté l'utilisation de certaines molécules perturbatrices, S'il est vrai que nourrir la population mondiale sans herbicides donnés aux sols est pour l'instant impossible, il est tout aussi vrai que générer de graves et longues maladies chez les agriculteurs (et consommateurs) qui traitent les champs pour améliorer les rendements n'est pas raisonnable non plus.



Dès que l'industrie chimique américaine ou allemande, depuis longtemps et toujours très en pointe sur ces sujets, considèrera qu'il devient économiquement intéressant (rentable) de proposer des produits moins nocifs pour notre santé et produisant plus et mieux, nos députés nationaux et européens seront vite mis au courant (!)

A noter que la commune n'utilise plus AUCUN de ces produits depuis 10 ans et préconise que tous les authevernois abandonnent l'utilisation du Roundup.

C'est fait pour la protection des abeilles:

La loi sur la biodiversité de 2016 prévoyait leur interdiction et la liste de cinq [néonicotinoïdes](#) interdits au 1er septembre a été publiée par le gouvernement, au grand dam des agriculteurs qui estiment ne pas pouvoir se passer de certains usages de ces produits nocifs pour les abeilles.

L'utilisation de ces substances qui s'attaquent au système nerveux des insectes, est donc maintenant interdite avec cependant des dérogations au cas par cas jusqu'au 1er juillet 2020. Les cinq produits sont la clothianidine, l'imidaclopride, le thiaméthoxame, la thiaclopride et l'acétamipride, selon le décret paru mercredi au Journal officiel.

Trois d'entre eux (clothianidine, thiaméthoxame et imidaclopride) font déjà l'objet de restrictions d'utilisation au niveau européen depuis 2013 et l'UE a décidé en avril d'élargir cette interdiction à toutes les cultures en plein champ et non plus seulement aux cultures sous serre.



En France, la liste des cinq produits interdits pourra être complétée par un autre décret après l'adoption de la loi alimentation, qui prévoit l'extension du champ de l'interdiction des néonicotinoïdes aux substances chimiques ayant des modes d'action identiques, a précisé le ministère de la Transition écologique.

Les apiculteurs réclament l'interdiction de ce qu'ils qualifient de "néonicotinoïdes de nouvelle génération", notamment le sulfoxaflor. La justice française a suspendu novembre 2017 l'autorisation de mise sur le marché de deux pesticides à base de sulfoxaflor de l'américain Dow, qui lui conteste tout amalgame entre ce produit et les néonicotinoïdes.

Plusieurs organisations agricoles, dont la FNSEA, ont regretté la publication de ce décret, réclamant "l'adoption immédiate" de dérogations "sur certaines filières où les alternatives n'existent pas ou sont très insuffisantes". « Un très grand nombre de producteurs se retrouvent dans une impasse technique dramatique », ont-elles dénoncé. "Il faut aux producteurs des solutions avant toute interdiction ! Encore une fois ces décisions, non assorties de propositions de substitution, vont accentuer les distorsions de concurrence avec les producteurs européens et non européens".

Les néonicotinoïdes, utilisés pour enrober des semences, désorientent et affaiblissent les abeilles et autres pollinisateurs.

Selon l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), la mortalité des abeilles a largement augmenté depuis leur introduction dans les champs au milieu des années 1990. Article « [Le Figaro.fr avec AFP](#) »

Festival du Vexin



Le Festival du Vexin, dirigé par Dimitri Saroglou, pianiste de grande renommée a pour la seconde fois proposé un après midi musical avec deux lauréats des Victoires de la Musique de Jazz. Emile Parisien et Vincent Peiriani ont fait vibrer et swinguer les 150 spectateurs.

Reporté au 15 juin en soirée, le concert fut conclu par un festival d'applaudissements.

Comme l'année précédente, la commune participe aux frais de production directement et indirectement sous la forme de places achetées plein tarif mais proposées à demi-tarif aux Authevernois.

La programmation 2019 est en cours

ANECDOTE

Ce concert a failli ne pas avoir lieu. Initialement programmé le 2 juin à 16h, les artistes étaient bloqués à l'aéroport de Hambourg où ils avaient donné un concert la veille.

Tous les authevernois qui avaient réservé leur place ont été prévenus. Madame la Sous préfète des Andelys qui était invitée a tenu son engagement, permettant ainsi à M. le maire et Hervé Danjou de faire une visite beaucoup plus approfondie du village, de son fleurissement, de son fort et la nouvelle exploitations maraichère BIO de la Ferme Derly.





LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
VOUS INVITE AUX

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

15 ET 16 SEPTEMBRE 2018

L'ART DU PARTAGE

La municipalité a fortement participé aux Journées Européennes du Patrimoine auprès des propriétaires du Fort, Monsieur et Madame Barthel

Le Fort d'Authevernes, véritable étoile polaire de notre commune, a largement ouvert ses portes durant ce beau weekend et a reçu près de 200 visiteurs.

Associé à ce temps fort, la municipalité a soutenu une exposition de photos, faits par des authevernois, sur le village. Ivan Janin a présenté 25 sublimes photos du village à chaque saison variant entre photos d'humour, météo orageuse et paysages givrés.

Ont également présentés des photos, mesdames Michaut, Dubuisson et Blouin.

Merci à tous ceux qui ont participé.

Les épreuves originales sur cadre plexi 60x50 sont exposées en mairie et peuvent être acquises.



Grande musique classique à l'église

Environ 80 personnes ont assisté à un concert unique donné par Emanuelle Lemirre, violoncelle romantique, et Jean de Saint Guilhem, pianiste.

En projet depuis 1 an, Jean de Saint Guilhem, résidant d'Authevernes, a souhaité participer à l'animation culturelle du village en offrant ce concert unique et majuscule.

Qu'il en soit remercié

Jean de Saint Guilhem a reçu une formation classique de musicien (1er prix 3ème cycle au Conservatoire de Bruxelles, master class avec de grands pédagogues russes. Grand musicien il fut directeur de la musique, du théâtre et de la danse au ministère de la Culture. En parallèle de ses missions, d'interprète et d'accompagnateur, il crée des spectacles mêlant la musique à la poésie, comme celle des romantiques allemands.

Emmanuelle Lemire est titulaire d'un premier prix de violoncelle et de musique de chambre au Conservatoire National de Musique de Paris auprès de Christian Ivaldi, elle parfait sa formation aux Etats Unis avec Janos Starker. Elle est violoncelle solo de l'Orchestre de chambre de Versailles et également membre du quatuor Albarann.



Une fois de plus la « *Compagnie du (silence)* » a enchanté une cinquantaine de spectateurs dans un spectacle de qualité.

Cette année la troupe était formée par Stéphanie CARON, Valérie SABOURAUD, Mathieu MARAIS et Frederic HABERA. Le professionnalisme, la sensibilité et la proximité des artistes génèrent des forts rapports entre scène et public.



2 pièces au programme: « *La revanche* » de Guy de Maupassant et « *Feu la mère de madame* » de Georges Feydeau.

Une bonne météo a permis de créer 2 scènes, l'une en extérieur et l'autre en intérieur dans la salle des fêtes.

La municipalité a été très heureuse d'accueillir cette année encore la troupe qui se produit dans les villages environnants durant tout le printemps. Cependant les financements sont de plus en plus difficiles à trouver pour tous ces festivals locaux.

Authevernes contribuera, avec ses voisins, à soutenir raisonnablement tous les artistes qui partagent leur passion avec notre public.

Prochain rendez vous le 4 mai 2019





La loi sur la justice du XXI^e siècle a transféré depuis le 1^{er} novembre 2017 à la Mairie la déclaration de Pacte Civil de Solidarité auparavant délivré par le tribunal d'instance (le passage devant un notaire est toujours possible mais la démarche reste payante).

Le PACS est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe différent, et vivant

sous le même toit. Ils doivent rédiger une convention qui définit les relations financières et patrimoniales du couple (régime de la séparation des biens ou indivision, aides mutuelles, propriété des meubles, modalités de gestion des biens...). Fiscalement, il permet de faire une déclaration d'impôt commune.

Démarches :

1/ vous devez déposer votre dossier complet à la Mairie :

- Convention de PACS

- Pièces d'identité

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

- Déclaration de PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et de résidence commune.

Des formulaires types sont disponibles sur le site

www.service-public.fr

2/ un rendez-vous vous sera donné par M. le Maire ou ses adjoints pour la signature et la remise du récépissé de déclaration.

Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

Ne vous approchez en aucun cas du nid et n'essayez pas de le décrocher vous-même, le frelon asiatique pouvant devenir agressif s'il est dérangé.



Auquel cas, il peut attaquer en groupe. Son venin n'est pas particulièrement toxique, mais son aiguillon peut traverser les tissus épais et piquer à plusieurs reprises en profondeur.

Comment se débarrasser d'un nid de frelon asiatique ?

Si vous découvrez la présence de frelons asiatiques, vous devez en faire le signalement auprès du **Groupement de défense sanitaire de l'Eure (02 32 23 86 86)**.

S'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, une entreprise spécialisée viendra vous en débarrasser en toute sécurité. Le coût de la prestation sera à votre charge.

Il est inutile d'appeler les pompiers qui ne se déplacent pas sur ce type d'intervention.

Vivre ensemble

NON AU BRUIT Les travaux de terrassement, de bricolage, de jardinage et autres, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, telles que pelleuses, bétonnières, tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h en heure d'été et de 14h à 18h en heure d'hiver.

- **Totalement interdits les dimanche et jours fériés.** Y compris Lundi de Pâques, lundi de Pentecôte, 1er mai, 15 Août, etc.

Les feux de déchets verts sont interdits.

Le règlement sanitaire départemental interdit en effet tout brûlage en extérieur. Un appel aux forces de l'ordre est suffisant pour faire constater l'infraction passible d'une contravention de 450€.

La vitesse limitée à 30Km/h dans toute la commune. Respectez la!

Pour avoir de bon rapports de voisinage, commencez à parler entre vous pour aplanir les sujets conflictuels. Il y a toujours intérêt à bien se comprendre.

A Touche pas ma voirie !

Affirmation surprenante mais il semblerait que parfois on considère que la voirie, domaine public par nature, soit propriété des riverains.

Tous travaux sur le domaine public (bas cotés, trottoirs, voirie) sont strictement interdits sans autorisation préalable du gestionnaire du domaine.

Qu'il s'agisse de remplacer un talus par un muret, consolider un pavé par création de bordures de trottoirs, modifier l'écoulement des eaux pluviales, voire réaliser une tranchée sur route pour faire passer des fourreaux, aucun de ces travaux ne peuvent être réalisés sans une autorisation préalable qui s'appelle DT-DICT. Les travaux que vous envisagez seront le plus souvent acceptés très rapidement mais la mairie et le gestionnaire de voirie (la CC) doivent en être informés. La CC vous indiquera si des réseaux existent et à quelle profondeur, vous donnera des prescriptions sur le remblai et les matériaux à utiliser...

Collecte des ordures ménagères

Les sacs poubelles sont donc à mettre devant chez soi, **ni le samedi ou le dimanche, mais le lundi soir et parfois le mardi quand la collecte est différée au mercredi.**

Depuis 3 ans, lorsque le lundi ou le mardi sont fériés, la collecte ne se fait que le lendemain: **le mercredi.**

Pour les résidences de week end, les sacs peuvent être portés le dimanche dans les bacs de la salle des fêtes.

Eh!
Si t'as été sage durant toute
l'année et si maman n'a pas
oublié l'inscription,
rendez vous le
16 décembre à 14h30

Au Plaisir de Danser

Cours de danses par couple

Tous les jeudis de 20h à 21h

A la salle des Fêtes d'AUTHEVERNES

Rock, Tango, Valses...



Renseignements au: 06-09-82-68-19
Association les 1901

La municipalité est au regret d'annoncer des petits retards dans le début du chantier important pour la vie locale

Document publié le 1er avril 2018

Ouverture janvier 2019
**Authevernes
les Neiges**

Une station de ski au cœur du Vexin Normand

Située dans l'Eure au cœur du Vexin Normand, Authevernes bénéficie à la fois de sa proximité avec la capitale (1 heure de Paris) et d'un enneigement généreux. Ces deux atouts ont été décisifs dans le choix de la Mairie de créer une station de ski avec l'aide de la région, du département et d'investisseurs privés. Les travaux d'installation des remontées mécaniques débuteront fin mars 2018 pour se terminer début décembre. Un mois sera nécessaire pour les tests et la mise en conformité définitive. Authevernes les Neiges, c'est aussi un charmant village où l'on prend le temps de déambuler dans les ruelles après une bonne journée de ski, voire de déguster un bon vin chaud dans une des nombreuses maisons d'hôtes qui ont fait sa réputation.

Un domaine skiable de 47 km

Avec une piste noire, sept pistes rouges, quatre pistes bleues et neuf pistes vertes, Authevernes les Neiges se positionne comme une station familiale de moyenne importance. Un forfait jumelé avec les stations de Requiécourt et de Château-sur-Epte est en cours d'étude. Cette option porterait l'étendue du domaine

skiable à 128 km de pistes balisées, ramenant pour le coup Authevernes les Neiges au rang de station de ski emblématique. Des navettes reliant Authevernes aux gares de Cergy-Saint-Christophe et Vernon sont envisagées dès la première année d'activité pour faciliter l'accès à la station aux parisiens désireux de profiter des joies des sports d'hiver tout en laissant leur voiture au garage, évitant ainsi la corvée de pose de chaînes les jours de fortes chutes de neige.

4 remontées mécaniques

Avec ses deux tire-fesses, ses caufs et son téléphérique, la station d'Authevernes les Neiges pourra accueillir jusqu'à 1200 skieurs en pleine saison, sans compter les adeptes du ski de fond qui n'auront que l'embaras du choix en matière de randonnées.

Ouvert aux skieurs débutants

comme aux confirmés, Authevernes les Neiges fera la joie des familles désireuses de s'émanciper des grandes stations de ski huppées pour se ressourcer au cœur d'un village authentique au plus près des traditions normandes.

Authevernes les Neiges



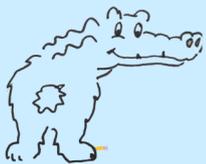
Et puis pour le CLUB 65!



rendez vous le samedi 15

décembre à 15h pour

cadeaux et thé dansant



croc'ours

Une activité créative sera proposée gratuitement aux enfants lors du marché de Noël à partir de 14h.

CROC'OURS

2ème. Marché de Noël

Authevernes De 10 à 18h

créations artisanales
vin chaud
Produits du sud-ouest
Confits et foie gras
accessoires de cuisine
Confitures bijoux

9 Décembre

Salle des fêtes



CROC'OURS est une association d'initiation au dessin, à la peinture et aux arts créatifs.

Les activités créatives sont proposées pour Paques, Fête des mères et Noël.

Pour tous renseignements contactez Marie Christine Blouin au 06 18 29 25 21

Comité des fêtes



3eme Rallye

2cv et méhari :
44 participants ont
Répondu présents ! Cette année
se n'est pas moins de 13 enfants
qui ont joué le jeu pour une
belle aventure en famille.



Vous nous avez fait
confiance :

Nous vous en remercions.

Le feu de l'été

La tradition du feu de l'été avec son défilé aux lampions, son bucher embrasé et barbecue sur la place du fort, reste un moment fort pour notre village et tous ses habitants,



Arbre de Noel

Le père Noël vous donne rendez vous le dimanche
16 décembre a la salle des fêtes.

Mots du président

Je tiens à remercier toute mon équipe qui s'est impliquée au comité : sono, cuisinier, signalisation, serveurs, bénévoles...
Je tiens à mettre un point d'honneur sur nos partenaires qui nous suivent depuis plusieurs années car il ne faut pas les oublier :

- EVLS production - société VOLANT

Vous êtes toujours au rendez-vous, un grand bravo à vous,
continuons à faire vivre notre village.

Le Président, C.DENQUIN

Comité des fêtes
2 places de l'église
27420 Authevernes

Email : authevernes.comite@gmail.com
Facebook : Comité Des Fête
Authevernes

Le comité des fêtes vous invite à être encore plus nombreux à venir nous retrouver en début d'année 2019 lors de l'assemblée générale. Car à bout de souffle les membres du comité ont besoin de renfort afin de faire vivre notre village.




AUTHEVERNES

JEUDI 10 MAI 2018

Circuit de 12,700 kms
à parcourir 8 fois
soit 101,600 kms



Championnat de NORMANDIE de cyclisme sur route FFC

Départ à 13 h 30 / Arrivée à la Place du Fort à Authevernes



CHAMPIONNAT de NORMANDIE
3ème Cat.

souvenir **SÉBASTIEN BOULANGUÉ**

OFFICIEL



LA YANN



AUTHEVERNES

DIMANCHE 10 JUIN 2018

LA SEBASTIEN



20 KMS DEPART RANDONNEE CYCLISTE 40/60KMS

Depuis 11 années, nous organisons le souvenir de Sébastien et Yann, en proposant des randonnées à vélo ainsi qu'une course cycliste F.F.C. Cette année nous avons eu l'honneur de faire le Championnat de Normandie sur notre commune. Cette manifestation sportive eue la date imposée par le comité de Normandie au Jeudi 10 Mai 2018. Vu la charge de travail à mettre en place le matin, les randonnées furent mises au Dimanche 10 Juin 2018. Il y eu une cinquantaine de pratiquants sur les trois circuits différents ; un manque de randonneurs d'après les chiffres des années précédentes, mais fût très conviviale pour manger tous ensemble

Le jeudi de l'Ascension pour le Championnat, ne fit venir que 49 licenciés pour ce titre de Champion de la 3° catégorie, sur les 297 coureurs licenciés au 1° janvier 2018. La date était mal choisie car des personnes travaillaient. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont facilité ces deux journées : tous les bénévoles, les communes avoisinantes, les dons, les sponsors, les publicités des entreprises dans notre programme, les motards, les ambulances de Vernon, le prêt des deux podiums et les groupes électrogènes venus de loin, la sonorisation par DJ'S Animations Evens. Egalement les barrières fournies par Gisors ainsi que notre Mairie de Authevernes pour l'attribution d'une subvention et le prêt des locaux communaux.

Vu le nombre de participants et les remarques de notre Maire non acceptables, nous avons décidé d'arrêter les compétitions cycliste sur notre village. Pour 2019, nous organiserons des randonnées le dimanche 23 juin, afin de garder cette amitié avec les participants de longue date.

Je vous souhaite de bonnes fêtes pour vos familles.

La Présidente : Catherine Boulangué

NUMEROS UTILES

Gendarmerie de Gisors 02 32 55 00 17 ou 17 ou 112
Transfert sur plateau téléphonique à partir de 19h
Alerte Attentat : 197 (24x24)
Pompiers: 18 ou 112

Médecin le plus proche:
Garces Moine (SCM) 01 34 67 69 59
Dentiste (MSP Etrépagny) 02 32 27 87 74

Centre hospitalier du Vexin: 02 32 27 76 76
Urgences: 02 32 27 79 93

Infirmiers libéraux: 01 34 67 68 62
(Château/Epte)

Vétérinaires:
Gisors : La Marle Patrick 02 32 55 25 50
Etrépagny GAUTHIER 02 32 55 72 58
Magny Clinique Demi-Lune 01 34 67 00 58

Nourrice agréée Authevernes : néant
Contacter le RAM à la CdC

COMMERCES
Boulangerie: Thilliers: 02 32 27 36 37
Dangu : 02 32 55 24 06
La Ferme Derly: 02 32 27 56 10
Destruction nids de frelons 02 32 55 42 04

Culte catholique: 02 32 55 21 59
Pompes funèbres Berthelot 02 32 55 15 08
PFG 02 32 55 21 86
Roc Eclerc 02 32 27 24 52

Services Communauté de Communes VEXIN NORMAND

Portage repas 02 32 27 83 13
Centres de loisirs 02 32 27 80 34
Crèche CAPUCINE 02 32 15 71 50
Transport scolaire 02 32 27 80 38
Assainissement 02 32 27 80 35

Relais Assist. Matern. 02 32 27 89 58

Services Scolaires

École Vesly 02 32 27 23 52
Thilliers 02 32 27 31 07
Noyers 02 32 27 26 66
Collège Victor Hugo 02 32 55 05 47
Pablo Picasso 02 32 27 05 75
Jeanne d'Arc 02 32 55 24 15
Lycée Louise Michel 02 32 27 69 80

EDF 0 810 333 027
Véolia: 09 69 39 56 34

Apiculteur: 06 85 73 19 89

Déchèterie de Gisors 06 07 59 29 65

Du Lundi au Samedi :

9h00 à 11h45 et 13h30 à 16h45 (17h45 en heure d'été)
Déchèterie de Noyers uniquement samedi matin

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE DE NAISSANCE

Le père, (comme la mère) peut reconnaître son enfant avant la naissance.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter sa pièce d'identité et de faire une déclaration à l'Etat Civil.

L'officier d'Etat Civil rédige l'acte de reconnaissance, le fait signer par ses parents et leur remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents mais ne mentionne ni le prénom ni le nom de l'enfant à naître.

CARNET

NAISSANCES :

Neyo CRUZ
Natanaëlle COSTA CABRAL CORREIA
Eliott AFFOUARD
Charlotte CLETY
Naëlys et Noëlyne HILMER
Helyanna FERRAND-DEBART
Tylian GUEDES GAUTRAIS
Martin GUIGNARD

MARIAGES :

Sébastien BORDIER et Lauren BEGAUD
Jérôme ADAM et Aurélie BOURGUIGNON
Olivier MARCHAND et Jennifer DENQUIN

DÉCÈS :

Maurice MORIN
Raymonde HAUEUR



Suivez les actualités d'Authevernes en devenant « ami » sur Facebook. Toutes les infos sur les événements locaux, intempéries, coupures et rétablissements du courant, sont partagées.



La Gazette d'Authevernes:
Périodique gratuit édité par la commune d'Authevernes

Directeur de la publication: James Blouin.
Ecriture et relecture: Tous ceux qui ont bien voulu s'impliquer: Yohan Caron, et les associations pour leurs pages respectives (et Hutch pour son coup de patte).
Grand merci à Najoua et Ivan Janin pour leurs précieux conseils. Photos: Ivan Janin, Passion du sport, Comité des fêtes, James Blouin, Eureka
Magazine totalement réalisé, imprimé et distribué par la Mairie